



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de France 3 Pays de la Loire

Question écrite n° 16976

Texte de la question

M. Yannick Favennec-Bécot attire l'attention de M. le ministre de la culture sur la situation à laquelle doivent faire face les journalistes de la rédaction de France 3 Pays de la Loire qui sont confrontés depuis plusieurs années à un problème de sous-effectif, qui s'est aggravé depuis la rentrée 2018, en raison du non-remplacement des personnels en formation ou en arrêt maladie. Cette situation a des conséquences pour ces personnels qui connaissent une surcharge de travail, mais également pour la rédaction qui rencontre des difficultés pour remplir correctement sa mission de service public. A la suite du redécoupage des régions en 2016, France 3 Pays de la Loire est devenue une direction régionale autonome, détachée de la Bretagne, or les effectifs et moyens n'ont pas suivi pour assurer cette nouvelle autonomie. Aujourd'hui France 3 Pays de la Loire est un des plus petits bureau régional d'information (BRI) de France, sous-doté, qui doit traiter une information pourtant très riche. Cela se traduit par une baisse du nombre de reportages sur le terrain, compensée par de multiples rediffusions. La région compte cinq départements, 3 800 000 habitants et une actualité variée qui a souvent des résonances nationales. Ce manque d'effectifs est d'autant plus problématique au moment où la chaîne doit être présente sur les supports numériques d'information. Par conséquent, l'objectif annoncé par la direction de France 3 de tripler l'offre régionale semble, pour ces personnels, difficilement atteignable avec les moyens actuels. C'est pourquoi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle réponse il entend apporter aux personnels de France 3 Pays de la Loire qui demandent que les moyens nécessaires permettant de répondre à leur mission de service public à l'égard des habitants de la région des Pays de la Loire puissent leur être donnés.

Texte de la réponse

Le ministre de la culture est attaché à la mission essentielle de proximité de l'audiovisuel public, qui favorise la cohésion sociale au plus près des territoires, met en valeur les événements culturels régionaux et participe de la démocratie locale. Le renforcement de l'offre de proximité de France Télévisions et Radio France, qui doit se traduire par le triplement de l'exposition des programmes régionaux sur France 3 et le développement des coopérations avec France Bleu, est d'ailleurs un chantier prioritaire de la réforme de l'audiovisuel public en cours. Dans ce contexte, les éditions locales de France 3 n'ont pas vocation à être remises en cause ; les évolutions prévues doivent permettre au contraire de les conforter. C'est pourquoi France 3 Pays de la Loire, dont les besoins humains ont bien été identifiés par France Télévisions, a été préservée en 2018 de la baisse générale des effectifs (-2 %). En outre, en 2019, France 3 Pays de la Loire est la seule des 13 directions régionales pour laquelle il est prévu une hausse des effectifs par rapport à 2018, dans un contexte plus général de poursuite des efforts de réduction des effectifs de France Télévisions.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec-Bécot](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16976

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 février 2019](#), page 1490

Réponse publiée au JO le : [21 mai 2019](#), page 4698